

REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE CALAIS
VILLE DE GUINES**

N°26/058

ARRETE DU MAIRE

ADMINISTRATION GENERALE : - *Délégation de fonctions et de signature à
Monsieur **Valentin BAILLEUX**, 1^{er} Adjoint au Maire*

Nous, Eric BUY, Maire de Guînes,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2122-18 qui confère au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints et en l'absence ou en cas d'empêchement des adjoints, à des membres du Conseil Municipal,
Vu la délibération n°4 du 21 mars 2026 relative à l'élection des Adjoint au Maire,
Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les dispositions nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité

ARRETONS

Article 1 : - Monsieur **Valentin BAILLEUX**, 1^{er} Adjoint, est délégué pour exercer sous notre surveillance et notre responsabilité les fonctions du Maire, dans les domaines **du commerce, de l'évènementiel et de la vie locale** et notamment la gestion du protocole et des cérémonies officielles, la définition des programmations évènementielles saisonnières et la coordination des calendriers.

Article 2 : - Pour mener à bien sa mission, l'intéressé est autorisé à signer en notre lieu et place tous les actes relatifs à sa délégation, dont les marchés à procédure adaptée, dans les limites fixées par la délibération du 21 mars 2026.

Article 3 : - En cas d'empêchement ou d'absence, **Madame Julie MATTE**, suppléera son collègue, dans tous les domaines délégués que ce soit pour les fonctions ou la signature.

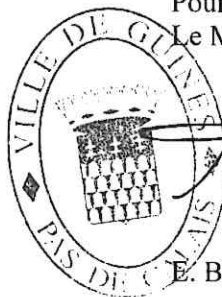
Article 4 : - L'Adjoint délégué a commencé effectivement à exercer les fonctions susvisées le 21 mars 2026.

Article 5 : - Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Receveur Municipal sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Calais et notifiée aux intéressés.

Fait à Guînes, le 24 mars 2026

Pour extrait conforme,

Le Maire,



E. BUY

Accusé de réception en préfecture
062-216203976-20260324-26-058-A1
Date de télétransmission : 25/03/2026
Date de réception préfecture : 25/03/2026